

2019, une année de combat et d'espoir...

Dans le précédent édit, je dénonçais, comme vous, l'injustice et l'incohérence des mesures d'urgence décidées par les ministres européens des Pêches réunis en décembre 2018. D'autre part, nous venons d'apprendre l'adoption à une très large majorité du plan pluriannuel porté par Alain Cadec, président de la Commission Pêche au Parlement européen. La pêche de loisir y est enfin reconnue en tant que **pêcherie à part entière**.

Comme chacun le sait, notre activité s'inscrit totalement dans le cadre des pêches dites durables et écoresponsables qui sont censées être **protégées et encouragées** dans les années à venir. Nous nous étonnons de l'attitude du Comité national des pêches maritimes qui, plutôt que d'intégrer dans sa réflexion ces nouvelles orientations, semble vouloir **persévérer dans des pêches non durables et destructrices** et considérer les **stocks de poissons actuels comme sa seule propriété**. Ce comité est même allé jusqu'à écrire que la pêche de loisir ne devrait plus être autorisée à pêcher le bar et le thon ! Et pourquoi pas, tant qu'à faire, d'autres espèces dans les années à venir ! **De tels propos décrédibilisent ceux qui les tiennent** et nous n'entendons pas en rester là sans réagir. **Notre riposte sera proportionnée** aux attaques déraisonnables dont nous sommes l'objet ! Nous appuyant sur les fondements mêmes de la PCP et du droit français et européen, nous allons **exiger une juste et durable répartition des accès à la ressource attribués en fonction des poids économique et sociologique** de chaque pêcherie. Nous sommes bien décidés à user de tous les moyens à notre disposition pour y parvenir.

Nous invitons tous les élus concernés à **prendre conscience des abus et des injustices actuelles** nouvellement mis en exergue dans l'émission télévisée d'Élise Lucet « *Cash Investigation* » consacrée aux thonidés et notamment au thon rouge. Les mauvaises pratiques constatées de la grande pêche française perdurent depuis de nombreuses années avec le soutien des services de l'État. Il est temps d'y mettre un terme et de revenir sur le principe scandaleux, dit d'antériorité, qui consiste en définitive à **privilégier ceux qui ont préalablement beaucoup trop prélevé licitement ou frauduleusement**, au détriment de ceux qui pratiquent une **pêche durable et responsable** !

Nous sommes aujourd'hui dans une totale incohérence. Le plan pluriannuel récemment voté par l'Europe doit servir de guide à **une harmonisation, voire à une refonte complète des mesures actuelles** devenues, au fil du temps et des dispositions d'urgence, absolument anarchiques et obsolètes...

Comme vous pouvez le constater, les difficultés et les contraintes s'amoncellent et contrarient gravement le développement harmonieux de la plaisance et de la pêche de loisir en mer. Nous allons devoir nous défendre et faire valoir **nos valeurs, celle d'une plaisance propre et durable**. Dans cet esprit, nous allons poursuivre nos travaux dans le cadre du **groupe de travail n°5** du Comité interministériel du nautisme et de la plaisance. Nous interviendrons aussi lors des **assises des Sables d'Olonne** pour y exprimer le point de vue des usagers et des plaisanciers.

Nous examinerons ensemble la situation actuelle lors de notre **48^e congrès national de la FNPP** à Saint-Brice-en-Coglès les **13 et 14 avril prochains**. Nous déciderons ensemble des orientations et des actions à mener pour qu'elles soient mieux prises en considération. Tous les thèmes concernant nos activités seront abordés dans le cadre des **différentes commissions qui se tiendront le samedi 13 avril** : sécurité, environnement, portuaire, juridique, formation, pêche en bateau et du bord, pêche à pied, après-Life, sensibilisation aux bonnes pratiques, les enfants et la mer, ... Les synthèses retenues seront **soumises au vote de l'assemblée générale du dimanche 14 avril**. Je vous invite à participer ou à vous faire représenter à cet important moment de réflexion et de convivialité.

La FNPP, **votre fédération**, est toujours là, présente **sur tous les fronts** pour représenter et défendre vos intérêts avec fermeté et pugnacité. Plus que jamais soyons nombreux, rassemblés et solidaires. Ensemble, tous ensemble, œuvrons pour que nos activités jouissent **d'une considération et d'un respect à la hauteur des valeurs que nous portons**. Rejoignez-nous et, tous ensemble, poursuivons le combat !

Jean Kiffer
président de la FNPP